

# NESLE

## ACTUS #10

SEPTEMBRE 2023

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



### DANS CE NUMÉRO >

Terrain du Jeu de Paume - Remparts de Nesle

## Nesle, Ville Fortifiée

Mot de la troisième adjointe	page 2	pages 8-9	Rétrospective festive
Infos utiles	page 3	pages 10-11	Vie scolaire et jeunesse
Cérémonies commémoratives	page 4	pages 12-13	C.C.A.S. / Espace de vie sociale
Culture & vous	page 5	page 14	Commerces et entreprises
Urbanisme & Travaux	page 6	page 15	Actualités sportives
Lotissement Jack Pinçonnet	page 7	page 16	Concours des maisons fleuries

C'est vers la fin du III<sup>e</sup> siècle que les habitants de Nesle éprouvèrent le besoin de se protéger par des moyens de défenses efficaces. Le fort de Frémont surveillait l'unique route traversant la ville et la citadelle de Morlemont surveillait la vallée de l'Ingon (véritable fleuve de plus de 100 m de large à cette époque).

À la suite de l'invasion de l'an 253, les guerres suscitées par les généraux romains et l'insubordination des troupes furent l'occasion de longs troubles. Les inquiétudes

amenèrent la population à construire des murs d'enceinte, allant même jusqu'à renverser des monuments pour en employer les matériaux et remplacer les pierres qu'elle n'avait pas eu le temps de faire venir des carrières.

Le dessin des fortifications, un rectangle à angles arrondis, était la forme classique adoptée par les Romains. Il est encore possible de suivre aujourd'hui, sur le terrain, l'emplacement des fortifications même si par endroit elles ont totalement disparu.

Au carrefour formé par les rues du Hoquet et des Poissonniers s'élevait la porte Saint Jacques, une des deux seules entrées de la ville. Les murailles remontaient vers le Nord jusqu'à la chapelle de Bon-Secours. Une vue aérienne permet de voir l'alignement presque parfait des propriétés qui étaient en et hors les fortifications. La rue dite « des Champs » tire son nom du fait qu'elle se trouvait de l'autre côté des fossés. De la chapelle, les murailles longeaient la ville (actuel Boulevard des Remparts) jusqu'à la puissante tour Cordier. Les fossés étaient très

profonds et larges. L'Ingon faisait le tour complet de la ville et l'actuel terrain de jeu de paume, en partie remblayé, est le seul vestige des fossés au Nord.

La tour Cordier (dite aussi « Le Rond ») datait du IX<sup>e</sup> siècle. On peut en situer l'emplacement au bout du jeu de paume. Après le siège de 1472, où la tour fut ruinée par Charles le Téméraire, on construisit un moulin à grains qui servait aux Neslois lorsqu'un ennemi assiégeait la ville.

Les sièges de 1472, 1536, 1552 et 1590 avaient mis les fortifications de Nesle dans un état fâcheux. Louis XIII accorda à la ville diverses indemnités et avantages tels que les foires et fêtes, sous la condition de réparer et remettre en état les fortifications ; ce qui fut fait les années 1624 et 1708.

Il fallut attendre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pour que l'on ouvre deux autres portes à Nesle : au nord-est à l'extrémité de la rue Saint Pierre (actuelle rue de la Vierge) et au Sud-ouest vers Saint Léonard (à cette époque, le bourg de Saint Léonard dépendait de Roye).



Le Boulevard des Remparts

# STÉPHANIE COULON

## LE MOT DE LA 3<sup>e</sup> ADJOINTE AU MAIRE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Tout d'abord, j'espère que vous avez tous passé un bel été. L'heure de la rentrée des classes ayant sonné, voilà déjà le dernier bulletin municipal de l'année 2023.

Originaire du Sud de l'Oise, je suis arrivée à Nesle en septembre 2001 (en remplacement de M<sup>me</sup> Charenton) en tant que professeur des écoles à l'école élémentaire pour 2 années scolaires.

J'habite Nesle depuis 2003 et je suis enseignante à l'école d'Esmerly-Hallon où j'occupe également la fonction de directrice.

À Nesle, je me suis très vite impliquée dans la vie associative comme bénévole et je suis actuellement secrétaire des Nuits celtiques et trésorière de Solidari'Nesle qui organise le Téléthon. J'aime particulièrement être au contact des autres et lorsque Frédéric m'a proposé d'être sur sa liste, j'ai répondu favorablement. Le travail en équipe que nous menons pour Nesle et ses habitants est passionnant, j'apprécie ce que nous faisons et m'y investis totalement.

Depuis décembre 2022, j'ai l'honneur mais aussi le plaisir d'être en charge des actions

culturelles, de la médiathèque, du fleurissement, de la communication et de l'information. Je suis également dans différentes commissions : celle des écoles et celle des festivités et membre du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Je vous représente également à la Communauté de communes.

Après trois années au sein du conseil municipal, je suis ravie de voir que certains projets de la municipalité se concrétisent et que d'autres vont bientôt se mettre en place. Actuellement, la commission fleurissement-cadre de vie prépare le renouvellement de certains massifs (vous avez pu voir le premier devant la mairie cet été) et nous ne désespérons pas d'obtenir une fleur. Nous continuons le renouvellement des illuminations de Noël : de nouvelles rues seront illuminées et l'achat de décors qui sont écologiques et économiques (car sans consommation d'électricité) est en cours de finalisation.

Quant à la communication, ce bulletin municipal est fort apprécié d'après les échos que vous nous en faites. Vous allez d'ailleurs découvrir dans ce numéro une page 'sports'

et une page concernant l'action sociale. En ce qui concerne la culture, nous voulons offrir davantage de diversité pour satisfaire le maximum de personnes en collaboration avec la médiathèque et la Nouvelle Scène. Nous réfléchissons à intégrer des sorties culturelles dans les tickets-sports et à installer des boîtes à livres. Le 17 septembre, les journées du patrimoine seront un temps fort avec plusieurs animations sur la journée. Concernant votre médiathèque Georges Brassens, nous fêterons ses 30 ans en 2024. À cette occasion, de nombreuses actions vont se dérouler tout au long de l'année et nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Je vous ai dévoilé une partie des projets concernant les délégations qui me sont attribuées mais je reste à l'écoute des propositions et des demandes que vous pouvez me faire comme à tous les membres de l'équipe municipale [stephanie.coulon@ville-nesle.fr](mailto:stephanie.coulon@ville-nesle.fr) ou à l'accueil de la mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel automne et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

**Stéphanie Coulon**

## BONNE RETRAITE !

Installés depuis 1990, le chef pâtissier Jean-François Lengaigne et sa femme Joëlle sont à la retraite depuis début septembre. À cette occasion, le maire et deux élues sont allés leur souhaiter une paisible et longue nouvelle vie. L'émotion et la nostalgie étaient

présentes. « Pendant 33 ans, nous avons partagé ensemble vos événements familiaux. Nous avons vu grandir vos enfants, nous avons orné vos tables lors d'anniversaires, baptêmes, mariages... Tout cela, nous ne l'oublierons pas ! » nous a confié le couple.



La liste « Ensemble pour les enjeux de demain » n'ayant pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal, nous avons optimisé l'espace qui lui est habituellement réservé par la publication d'un article supplémentaire.

# PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h00 à 19h00 les :

- lundi 18 septembre
- lundi 2 octobre
- lundi 16 octobre
- lundi 6 novembre
- lundi 20 novembre
- lundi 4 décembre
- lundi 18 décembre
- lundi 15 janvier

## UNE PAGE SE TOURNE À L'ÉGLISE

Le dimanche 6 août, les paroissiens de la communauté chrétienne de Nesle et Athies se sont retrouvés en la collégiale Notre-Dame de Nesle pour une messe particulière où ont été mis à l'honneur l'abbé Jean-Paul Bouvier qui est parti maintenant à la maison de retraite des prêtres à Paris, et l'abbé Médard Dotey qui a rejoint son pays, le Togo fin août. Lors de cette messe, le maire Frédéric Demule en a

profité pour prononcer un discours chaleureux et remettre à chacun la médaille d'honneur de la ville de Nesle. Les deux prêtres ont été touchés par cette attention mais aussi par la présence importante des paroissiens ainsi que par leurs gestes et mots de sympathie.

Par ailleurs, lors de la messe du 3 septembre dernier, les paroissiens ont accueilli l'abbé François Park, nouveau



curé des paroisses de Nesle et Athies. Nous vous le présenterons dans la prochaine édition de Nesle Actus.

## ÉTAT CIVIL

*Félicitations aux jeunes Mariés !*



Lucie Travet & Cédric Totet  
le 6 mai



Margaux Pommier & Nicolas Savreux  
le 22 juillet



Carole Trouvain & Ludovic Wadoux  
le 29 juillet

## INFOS UTILES

■ Coordonnées et horaires de la Mairie - Téléphone : 03 22 88 49 70  
Ouverture du **lundi au jeudi** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le **vendredi** de 8h00 à 12h00

- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : [police@ville-nesle.fr](mailto:police@ville-nesle.fr)
- Pour connaître les dates de permanences du **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**, contactez le 03 22 88 49 75
- Pour connaître la **pharmacie de garde** la plus proche, contactez le 32 37

# CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, la commune a commémoré le 78<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire des alliés du 8 mai 1945. Les forces vives ont défilé dans les rues de Nesle. Des gerbes ont été déposées au cimetière et au monument aux morts. Par ailleurs, le maire a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées.



## RASSEMBLEMENT CITOYEN

Le lundi 3 juillet, un rassemblement citoyen a eu lieu devant le parvis de l'hôtel de ville, à l'appel de l'Association des Maires de France pour faire suite aux émeutes et aux attaques violentes perpétrées contre des élus locaux. Plus de soixante personnes étaient présentes pour écouter le maire et conseiller départemental Frédéric Demule.

« La colère est toujours mauvaise conseillère, la haine n'a pas vocation à remplacer la peine et les dégradations commises dans les villes sont scandaleuses, inqualifiables et inexcusables. Aussi j'espère que la justice sera au rendez-vous, elle qui trop souvent est devenue laxiste... Enfin, en mon nom et en celui des membres du conseil municipal, j'affirme soutenir nos forces de l'ordre, nos sapeurs-pompiers, les élus touchés qui depuis une semaine font face à ces actes de violences intolérables. »

## DÉFILÉ DU 14 JUILLET



Le traditionnel défilé du 14 juillet a débuté à 10h30 avec la revue du matériel des sapeurs-pompiers. Ensuite, le maire et conseiller départemental Frédéric Demule entouré des élus municipaux, de la députée, des anciens combattants, sapeurs-pompiers, musiciens et de la population se sont recueillis devant le monument

aux morts pour ensuite se retrouver à la maison de retraite, le temps d'une aubade. Cette année, un groupe de vingt-cinq jeunes du SNU (Service National Universel) était également présent lors de cette cérémonie. Le défilé s'est terminé dans la cour de l'école pour écouter le discours du maire et lever le verre de l'amitié.



## LIBÉRATION DE LA VILLE DE NESLE

LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1944  
LA VILLE DE NESLE  
FUT LIBÉRÉE  
PAR  
LES TROUPES ALLIÉES  
ET  
LES FORCES FRANÇAISES  
DE L'INTÉRIEUR

Comme chaque année, la municipalité a commémoré le 79<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la ville. Le cortège, composé des élus, des anciens combattants, des pompiers, des musiciens et de la population, s'est rendu au monument aux morts pour un dépôt de gerbe puis, de retour sur le parvis de l'hôtel-de-ville (sur lequel se situe la plaque commémorative), le maire a prononcé son discours suivi par un vin d'honneur.

## LA MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS



Médiathèque de Nesle  
Georges Brassens

C'est un programme chargé qui se profile à partir de la rentrée dans votre médiathèque !

- L'espace cocooning, mis en place par les agents pendant l'été, a été inauguré le 9 septembre et vous pourrez nous rencontrer au Forum des associations le 16 septembre.
- Le 22 septembre à 18h00, c'est une lecture à haute-voix par la compagnie *l'Esprit de la Forge* qui vous attend. Cet atelier, proposé par le PETR dans le cadre des Plaines d'été, préfigure le spectacle qui sera proposé en avril 2024 à La Nouvelle Scène.
- Le 3 octobre, nous recevons en résidence d'auteur Claire Dé, qui fera un



travail en collaboration avec les élèves de grande section de maternelle.

- Pendant les vacances d'automne, la médiathèque vous proposera un atelier *Origami* sur le thème d'Halloween (sur inscription), la lecture de kamishibai et de raconte-tapis dans le cadre du Festival *Des parents, des bébés, un livre*

en partenariat avec la Bibliothèque de la Somme ; ainsi que le spectacle *Bisbille* le 25 octobre.

- Sans oublier l'atelier décoration du sapin de la médiathèque courant décembre, l'atelier *Toc, toc, toc* avec Lucie Felix le 12 décembre avec les classes de maternelle et le traditionnel spectacle de fin d'année (mais pour le moment nous gardons la surprise...).
- Surveillez bien les publications de votre médiathèque sur Facebook : *Médiathèque Georges Brassens de Nesle* et aussi sur le site du réseau :

<https://mediatheques-santerrehautesomme.c3rb.org/>



## MUSIQUE

• Vous souhaitez apprendre à jouer d'un instrument ou prendre des cours d'éveil musical et de solfège ? Vous souhaitez à terme intégrer *l'Harmonie* ? Vous avez plus de 6 ans ? L'école de musique de Nesle vous propose des cours de trompette, clarinette, tuba, synthétiseur-clavier, saxophone, percussions-batterie par des musiciens confirmés. L'apprentissage de l'instrument se fait dès la 1<sup>ère</sup> année en parallèle du solfège. Rendez-vous chaque jeudi à partir de 16h30 à l'école élémentaire des Nymphéas et le 14 septembre pour les inscriptions. Venez nous rencontrer pour de plus amples renseignements.

• Vous désirez apprendre à jouer de la *cornemuse* ou de la caisse claire, avec un musicien professionnel, qui a plus de 25 ans d'expérience, dans les musiques écossaises, irlandaises, bretonnes et celtiques ? Reprise des répétitions au sein du Nesle District Pipe Band depuis le mercredi 6 septembre à 18h30 au sous-sol de la médiathèque Georges Brassens à Nesle. Renseignements au 06 59 53 77 79.

Les habitués de la médiathèque ont découvert un nouveau visage dès les derniers jours d'août avec l'arrivée d'Alexandra Vincent (un plus pour notre public jeunesse et les familles) en remplacement de Gladys Gravet

qui prend une retraite bien méritée. Très appréciée des enfants puisqu'elle a géré le prêt des classes depuis son arrivée en 2016, son sens de l'accueil et sa connaissance des goûts des lecteurs étaient reconnus de tous, et va nous manquer.

## LA NOUVELLE SCÈNE

*- Samedi 23 Septembre : Festival Jardins en Scène*  
À Voyennes de 14h à 18h - Entrée libre et gratuite  
Spectacles (lecture, chanson, théâtre), initiations à la pêche, balade en barque, exposition de géant, promenade à pied (buvette et goûter sur place)

*- Dimanche 24 Septembre : Festival Jardins en Scène*  
À Epéanecourt de 14h à 18h - Entrée libre et gratuite  
Spectacles (théâtre, chanson, cirque), marchés des producteurs, jeux gonflables (buvette et restauration sur place)

*- Samedi 7 Octobre à 20h : Plein Feu (4 à 16€)*  
Après avoir découvert le Cabaret Extraordinaire en 2020, voici le nouvel opus tout aussi drôle, épatant et poétique. Pour l'occasion, La Nouvelle Scène se transformera en véritable cabaret.

*- Dimanche 15 Octobre à 20h : Rencontre Saxophones (Gratuit)*

*- Du 23 au 27 Octobre de 14h à 17h : Stage cirque (20€)*

*- Samedi 25 Novembre à 10h30 : Les Frères Bricolo (4€)*  
Un spectacle mélangeant humour, musique et bricolage à découvrir en famille dès 6 mois.

*- Samedi 2 Décembre à 20h : Sheila en concert*  
Tournée anniversaire 60 ans de carrière et d'amour

www.lanouvellescene.net

8 bd de l'avenir 80190 NESLE  
03 22 87 87 25  
billetterie.nouvellescene@gmail.net

# URBANISME & TRAVAUX

## TRAVAUX DE VOIRIE



### • Mise aux normes des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite

Cette année ce sont 9 passages piétons qui ont été mis aux normes par abaissement des bordures de trottoirs.

Ils seront complétés prochainement par la mise en place de dalles podotactiles et de potelets. Ces derniers ont pour vocation d'empêcher le stationnement sur les passages et de les rendre visibles à la circulation. Au total 43 passages sur les 58 que compte la ville seront équipés. Coût de l'opération : 15.700€<sup>TTC</sup>.



### • Changement des luminaires LED

Le programme se poursuit avec le boulevard Pasteur, l'avenue Foch et la route de Ham. Il ne restera alors que le boulevard des Remparts à équiper pour être à 100% led. Ce boulevard fait partie d'un projet plus vaste dans le cadre du dispositif des « Petites villes de demain ». Coût de l'opération : 33.001€<sup>TTC</sup> dont un reste à charge de 20.788€<sup>TTC</sup> pour la commune.

### • Lotissement Jack Pinçonnet

Nous attendons le rapport sur les fouilles archéologiques et l'accord du préfet suite aux travaux qui vont être engagés par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme concernant la déconnexion des eaux pluviales sur le territoire de la commune.



### • Enfouissement des réseaux 2023

Les travaux devraient débuter dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre pour la rue du F<sup>o</sup> Saint Marcoult et la rue des Champs qui verront à cette occasion disparaître enfin les supports métalliques disgracieux. Coût : 541.779€<sup>TTC</sup> dont un reste à charge de 234.291€<sup>TTC</sup> pour la commune.

## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Comme l'été est la période idéale pour réaliser des travaux d'entretien dans les écoles, la municipalité a porté 3 projets lors des grandes vacances des écoliers.

### • Réfection du sol d'une classe à l'école élémentaire

Afin de résoudre un problème récurrent de mauvaise odeur qui provenait du sol dans une salle de classe, le plancher en parquet ancien a été retiré et remplacé par un sol en béton carrelé. Les travaux ont été réalisés en deux phases : dans un premier temps la démolition du sol et la mise en place d'une dalle en béton auto-nivelant puis dans un second temps la pose du carrelage par la société "Feutrez". Les finitions, à savoir la pose de plinthes et la peinture des soubassements, ont été faites par les agents du service technique. Coût de l'opération : 14.588€<sup>TTC</sup>.



### • Rénovation d'une salle de classe à l'école élémentaire

Chaque année, une salle de classe est entièrement rénovée. Cet été, c'est la classe de la directrice qui a bénéficié de travaux importants. Dans ce cadre, les agents communaux ont refait entièrement les murs : l'armature, l'isolation, le placoplâtre et la peinture. Les nouvelles



couleurs de la classe (vert et blanc) ont été choisies par l'enseignante. Coût de l'opération : 1.022€<sup>TTC</sup>.

### • Nouvelle aire de jeux à l'école maternelle

L'ancienne aire de jeux qui se trouvait dans la cour de l'école maternelle a dû être démontée courant juin pour des raisons de sécurité et de vétusté du matériel. Afin de procéder à la mise en place d'une nouvelle aire de jeux, les agents du service technique ont donc creusé le sol avant d'y couler une dalle béton puis la société "Ludicité" y a posé un sol de sécurité souple et les jeux financés par la municipalité. Enfin, 3 panneaux ludiques achetés par l'association des parents d'élèves sont venus compléter la structure. Coût de l'opération : 22.481€<sup>TTC</sup> dont 40% de subvention de l'Etat via la DETR.



# LE LOTISSEMENT PINÇONNET VA PROCHAINEMENT SORTIR DE TERRE...



Notre commune est appelée à se développer avec notamment la construction du Canal Seine-Nord Europe dont les travaux vont débuter début 2025 sur notre secteur. L'arrivée de cette infrastructure vectrice d'attractivité économique entrainera probablement une hausse de la démographie. Par ailleurs, désireuse de développer l'habitat et souhaitant enrayer la baisse de la population, l'équipe municipale poursuit la démarche initiée en 2007 par la municipalité de l'époque concernant la programmation d'une zone d'extension de l'habitat sur le secteur Saint-Jacques. Ce projet phasé en deux parties a vu la première étape qui concernait la création du lotissement Geneviève Malin s'achever.

Lors du conseil municipal du 20 mai 2021, les élus ont acté la création d'un budget annexe pour lancer le projet d'un nouveau lotissement et ont décidé de le nommer Jack Pinçonnet. Après de longs mois de travail et de nombreuses réunions avec les différents partenaires pour évoquer les démarches administratives, les travaux de voirie et la viabilisa-

tion, le lotissement Jack Pinçonnet va enfin se concrétiser. Avec 150 lots sur 13,48 hectares soigneusement conçus pour répondre aux besoins de notre collectivité, ce projet en 4 tranches marque un nouveau chapitre dans le développement de notre ville. Cette initiative met en lumière l'engagement de la municipalité envers la croissance réfléchi et le bien-être de ses citoyens. Elle offrira des opportunités de logements à nos résidents actuels et futurs, tout en équilibrant nature et urbanisme pour créer un cadre de vie agréable.

La première tranche de travaux du lotissement avec 37 terrains à bâtir libres de constructeur sera lancée dès l'année prochaine pour un montant estimé à 1,5 million d'euros. En respectant les normes environnementales et urbanistiques, cette phase initiale s'organisera le long d'une nouvelle voirie connectée à la rue Geneviève Malin. La municipalité ne manquera de communiquer dès que la commercialisation des parcelles sera lancée.

## POURQUOI JACK PINÇONNET ?

Sur proposition du maire, les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité que le nouveau lotissement porte le nom de Jack Pinçonnet afin de lui rendre hommage. Médecin généraliste connu et reconnu, il arriva sur Nesle en 1963 pour remplacer le docteur Gautier. Il s'intéressa très rapidement à la vie politique locale et entra au conseil municipal en 1965.

Maire de Nesle de 1971 à 1983 puis de 1989 à 1996, conseiller général du canton de Nesle de 1967 à 1973 et président du district de la région de Nesle de 1971 à 2001, il œuvra au cours de ses mandats pour le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie des habitants. À son actif : la création de 3 lotissements, la construction de la médiathèque Georges Brassens, la transformation du cinéma Caron en salle des fêtes « Foyer Rural », la construction du bureau de la Poste, l'intégration de l'actuelle caserne des pompiers dans les anciens locaux de Magnier, la création de l'école de musique et tant d'autres réalisations... Jack Pinçonnet nous a quittés le 10 février 2014.



## LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA FIBRE

Le 17 mai dernier, le maire Frédéric Demule et son adjoint Hubert Gravet, ainsi que le président de la communauté de communes José Rioja étaient présents pour la pose du NRO (nœud de raccordement optique) route de Ham. Celui-ci est le point de concentration du réseau de fibre optique qui alimentera

chaque foyer, les établissements publics ou privés des communes de Nesle, Mesnil-Saint-Nicaise, Languevoisin-Quiquery, Rouy-le-Petit et Rouy-le-Grand. Environ un an de travaux est nécessaire (1950 prises à déployer, 4 armoires à installer, 6 km de génie-civil, 567 points de branchement à poser, 58 km de réseau) pour permettre à la fibre optique d'être fonctionnelle. Ces travaux sont réalisés par Somme numérique, structure publique chargée de l'aménagement numérique du territoire départemental. Dans ce cadre, des réunions publiques seront prochainement organisées afin de répondre aux interrogations des habitants sur ce sujet mais aussi de faire le point sur l'avancée des travaux.



# RÉTROSPECTIVE FESTIVE

## LA FÊTE DE LA SAINT-PIERRE



l'hôtel de ville. Les badauds ont pu se rafraîchir à la buvette de l'association *Solidari' Nesle* au profit du téléthon.

Le groupe *ZiCamanège* a animé la fin de matinée avec ses chansons françaises, reprises par un public ravi et accompagné de son orgue de barbarie, d'un accordéon et de divers instruments.

Dimanche 25 juin, l'Amicale des employés communaux a organisé la 29<sup>e</sup> brocante de la Saint-Pierre sous un beau soleil. Environ 130 exposants se sont retrouvés sur les Remparts et devant

Puis, dans l'après-midi, la Fanfare de Nesle a défilé dans la ville et remporté un vif succès avec ses très jeunes musiciens. Pour terminer, le club de Zumba et l'Harmonie de Nesle se sont produits sur

le podium derrière la mairie. Une journée riche en animations qui reste un grand moment de convivialité et de rassemblement grâce aux organisateurs et intervenants.



## UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE !



11 juin :  
Brocante organisée  
par le club  
de badminton



19 août :  
Tournoi de pétanque  
organisé par  
le club de football



19 août :  
Loto Quine organisé  
par La pétanque Nesloise

26 août :  
Loto Quine proposé par  
les Sapeurs-pompiers

27 août :  
Brocante organisée  
par les Sapeurs-pompiers



# LE 14 JUILLET, UNE FÊTE POPULAIRE ATTENDUE !

Encore une fois, le 14 juillet dans notre ville a remporté son succès habituel. Il y avait beaucoup de monde sur les Remparts pour profiter des différentes animations.



Le beau temps a également été un élément important de la réussite de cette journée. Entre les jeux pour les enfants, les manèges, les structures gonflables, les animations musicales,



les spectacles, le stand de maquillage, les animations gratuites ne manquaient pas et ont permis de faire plaisir à tous !



À l'heure du goûter, les enfants ont profité d'une collation offerte par la mairie. Aussi, la restauration et la buvette (tenues par les bénévoles des Employés communaux, des Nuits celtiques et des supporters de l'ASPN) ont régalaé le public venu nombreux.

Enfin, à la nuit tombée, petits et grands ont défilé dans les rues de la ville munis de leurs flambeaux et accompagnés par des mascottes.



La soirée s'est poursuivie par un bal populaire et un feu d'artifice toujours fortement appréciés par tous...



## À VOS AGENDAS...

+ LE MARCHÉ DE NOËL !

samedi

14

OCTOBRE

> Marche pour  
OCTOBRE ROSE  
par le CCAS et l'EVS

dimanche

15

OCTOBRE

> Foire  
aux poulains

samedi

9

DÉCEMBRE

> Téléthon

mercredi

20

DÉCEMBRE

> Après-midi festif  
de Noël  
pour les enfants

vendredi

22

DÉCEMBRE

> Tirage au sort  
de la tombola

# VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### • Parcours du cœur le 1<sup>er</sup> juin

Dans le cadre du Parcours du cœur, tous les élèves se sont rendus à pied à Breuil où ils ont partagé un moment autour d'un pique-nique, accueillis par le Maire M. De Witasse Thézy. Un parcours d'environ 12 km pour les petits et 15 km pour les plus grands qui s'est déroulé dans un bel esprit sportif.



### • Spectacle du 23 juin

Les parents étaient nombreux le vendredi 23 juin dans la cour de l'école élémentaire pour écouter les chants présentés par les enfants. Ils ont pu profiter d'un chant commun à toute l'école puis d'un chant par classe. Une exposition des travaux artistiques réalisés pendant l'année scolaire était également proposée : Maquette de la

ville, peintures sur le thème des Nymphéas et autres projets artistiques... ont fait le régal des spectateurs.



### • Les olympiades

C'est un événement préparé de longue date qui s'est déroulé le 27 juin dernier. Chaque classe représentait un pays. La cérémonie d'ouverture a vu défiler les équipes avec le drapeau et leur hymne national, puis les écoliers ont participé aux différentes épreuves dans l'esprit sportif des jeux olympiques : saut de haies, lancer de disques, de poids, de javelots, parcours de motricité... et différentes épreuves de courses. Un beau moment de cohésion pour chacun des participants, suivi par une remise de médailles et récompenses offertes par la Ville.

## INAUGURATION LE 4 JUILLET

L'école élémentaire devient l'école "Les Nymphéas". Le mardi 4 juillet, le maire, Frédéric Demule, entouré des élus dont le président de l'intercommunalité José Rioja, des enseignants, des enseignants retraités et des élèves a dévoilé le nom de l'école « les Nymphéas » ainsi que la fresque peinte dans la cour de récréation. « Le nom choisi doit constituer un motif de fierté et un repère pour les élèves présents et à venir. En ce sens, je suis pleinement satisfait et fier du nom choisi et du travail réalisé collectivement entre élèves, enseignants et municipalité » a souligné le maire lors de l'inauguration.



En effet, un travail en amont a été réalisé par les classes de CE2 qui ont fait un travail pédagogique en s'inspirant du nom de l'école maternelle Claude Monet. Ils ont sélectionné six tableaux de cet artiste peintre. Ensuite, ce sont tous les élèves de l'école qui ont choisi un tableau parmi les tableaux retenus. Ce choix a été présenté au conseil municipal et celui-ci l'a voté à l'unanimité. De plus, une fresque inspirée des *Nymphéas* a été réalisée par l'artiste Shanael Berton en collaboration avec les élèves. Celle-ci permet de donner de la couleur et de la joie de vivre au garde-corps bétonné de la cour de l'école.

## PALAIS DES BEAUX-ARTS À LILLE

Dans le cadre du projet de réalisation de la fresque et du nom de l'école, les élèves de l'école élémentaire ont travaillé toute l'année sur l'art, notam-

ment l'art pictural. C'est dans ce cadre que toutes les classes se sont rendues au Palais des beaux-Arts à Lille pour admirer les œuvres d'arts exposées.



**BONNE RENTRÉE À TOUS !**

## ÉCOLE MATERNELLE

### • Sortie scolaire

Le 6 juin, les élèves des classes de M<sup>mes</sup> Kalacsan, Foissier, Ben M'Louka et Tyllier (toute petite à moyenne sections) se sont rendues au zoo d'Amiens. L'occasion pour tous, élèves et enseignants, de découvrir ce havre de verdure et de cours d'eau et quelques-uns des 700 animaux présents sur le site.



### • Un sac à dos pour les futurs CP

Le 27 juin, les élèves de la grande section ont eu la visite de Sophie Locqueneux, première adjointe chargée de la réussite scolaire, accompagnée de Virginie Morin, conseillère municipale et présidente de l'association des parents d'élèves. Les élues sont venues leur offrir de la part de la municipalité, un sac à dos en toile qu'ils pourront décorer à leur goût grâce aux feutres pour textile.

« Le passage au CP est un moment important dans une scolarité comme la rentrée en sixième. Nous offrons une

calculatrice aux futurs collégiens, alors cette année nous avons également décidé de faire ce geste pour les plus jeunes, autour d'un goûter » explique Sophie Locqueneux.

### • APE

Grâce aux différentes actions menées tout au long de l'année par la présidente de l'association Virginie Morin et son équipe de parents d'élèves, l'APE a offert un chèque de 3.000€ pour les futurs projets à l'équipe enseignante de l'école maternelle et un chèque de 5.000€ pour l'école élémentaire puisque la somme est répartie en fonction du nombre d'élèves. La présidente est ravie de voir que toutes les actions menées par l'APE permettent de financer des projets ludiques et éducatifs. Sophie Locqueneux, adjointe chargée de la réussite scolaire, est ravie de constater que la mairie, les enseignants et l'APE collaborent au mieux dans l'intérêt des élèves.



## TICKETS SPORTS

Toujours au rendez-vous des vacances, les tickets sports ont à nouveau conquis les jeunes de Nesle. Du 9 au 25 août, par



groupes de 16, ils ont pu se rendre à la piscine de Ham, au parc d'Isle à Saint-Quentin, à Yaki Land, au mini-golf et au Cam de Péronne. Les plus grands sont allés au laser-game, au Parc d'Isle et à la piscine de Saint-Quentin, sans oublier la plage de Merlimont. De quoi bien occuper ses journées et recharger les batteries avant la rentrée. Le rendez-vous est pris pour les prochaines vacances...

## ALSH

L'Accueil de Loisirs Léo Lagrange est resté ouvert cet été.

Durant le mois de juillet, environ 45 enfants par jour ont fréquenté l'Accueil de Loisirs. Frédéric, Florence, Marie et Madison ont proposé diverses activités, sorties et deux veillées : une avec les grands et une avec les familles. Lors de cette dernière, les enfants ont présenté une danse, quelques chants et partagé le pot de l'amitié avec des cakes confectionnés par les enfants le matin lors des ateliers cuisine.

Durant le mois d'août, environ 35 enfants ont pu participer aux activités proposées par Emilie, Jessica, Ophélie et Préscillia. Durant ces 4 semaines, les enfants sont allés aux Grottes de Naours, à CyndraPark à Beuvraignes et à la Piscine de Ham. Un spectacle a été présenté aux parents le jeudi 24 août. La dernière semaine, Frédéric, Marie, Joanne et Emilie ont clôturé ces 8 semaines de vacances d'été par diverses activités. L'action « lecture » avec l'association « Agir pour l'école » qui consiste en des ateliers ludiques de lecture pour les enfants entrant au CP et au CE1, a été renouvelé.

Toute l'équipe de l'Accueil Périscolaire et de l'Accueil de Loisirs accueille vos enfants durant les jours d'école (matin avant l'école, pause méridienne et l'après-midi après l'école), les mercredis (demi-journée ou journée complète et pendant les périodes de vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année). Pour tout renseignement, nous sommes joignables au 06 07 23 84 01 ou par mail [direction.nesle@leolagrangre.org](mailto:direction.nesle@leolagrangre.org)

# C.C.A.S. / ESPACE DE VIE SO

## LE PERMIS CITOYEN

La mobilité est une condition essentielle pour construire son projet professionnel et

personnel. Le permis de conduire est donc une garantie de mobilité géographique, d'insertion professionnelle, de poursuite de projet d'études, de liberté personnelle...

Conscient des difficultés rencontrées pour préparer le permis de conduire, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville met en place un accompagnement



destiné aux personnes qui souhaitent obtenir leur permis B pour faire avancer leurs projets de vie.

Vous êtes Neslois depuis plus d'un an, âgé de plus de 18 ans, demandeur d'emploi, étudiant ou en formation

professionnelle ? Le C.C.A.S. peut vous aider à financer votre permis de conduire à hauteur de 800€ (soit environ les 2/3 du coût). En contrepartie, les personnes retenues s'acquitteront d'actions en faveur de la collectivité (32 heures hebdomadaires d'immersion dans un service municipal pour une durée de 4 semaines de fin avril à fin septembre 2024).

Vous êtes intéressé ? Venez retirer et déposer votre dossier en mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Après études des dossiers, cinq candidats seront retenus pour cette première année.

## LA MUTUELLE COMMUNALE

Suite au sondage réalisé en début d'année auprès des Neslois, il apparaît que trop de personnes âgées, ou de personnes ayant de faibles ressources ont une mauvaise protection sociale, voire aucune. C'est pourquoi, le C.C.A.S. s'est engagé dans une démarche de contrat de groupe, en proposant aux citoyens une ou des mutuelles mieux adapté(e)s à leurs besoins. Après avoir étudié les différentes propositions faites par les mutuelles, le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a retenu les mutuelles MUTUALIA et MOAT qui ont été les plus proches des attentes des Neslois en termes de tarifs, prestations, garanties et proximité (contact facile et rapide)... Toutes les 2 vont faire des permanences sur rendez-vous et peuvent également venir à votre domicile afin de vous proposer les garanties qui vous conviennent.

Une réunion publique en présence de ces deux mutuelles se tiendra le mercredi 27 septembre à 18 heures au Foyer Rural.

Renseignez-vous  
dès maintenant



vous recevra en mairie  
sur rendez-vous  
les mercredis 4 et 18 octobre  
de 9h-12h et de 13h45-17h30

Prenez rendez-vous  
au 03 21 15 99 99

[www.mutualia.fr](http://www.mutualia.fr)



vous recevra en mairie  
sans rendez-vous  
le lundi 2 octobre 9h-12h  
et lundi 23 octobre 14h-16h

Votre correspondante  
Loetitia DUPUIS-DROUART

[www.moat.fr](http://www.moat.fr)



## L'ESPACE DE VIE SOCIALE

L'espace de vie sociale de Nesle se situe 10 rue de la collégiale et vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Outre les permanences du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) qui s'y passent chaque mois, l'espace parentalité (lieu accueil Enfants Parents), l'E.V.S. accueille également de nombreux partenaires comme les

assistantes sociales, le centre de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), les impôts, l'A.D.I.L. (Agence d'information sur le logement), l'association « Différents mais pas que »...

Un agent d'accueil vous accompagne également dans les démarches administratives (CAF, Ameli, Carsat, ANTS...). De nombreuses activités sont proposées sur inscription dont voici les dates :

## ASSOCIATION « DIFFÉRENTS MAIS PAS QUE »

L'association « *Différents mais pas que* » a été créée le 30 janvier 2023 et compte 25 membres à ce jour. Sa présidente, Ludivine Devarenne est maman d'une jeune fille de 13 ans en situation de handicap et souhaite par l'intermédiaire



de l'association développer la mixité sociale, le partage entre les gens et aider les personnes souffrant d'un handicap à prendre confiance en eux, à faire des activités et les préparer à avoir des interactions sociales. L'association se fixe comme but de comprendre, expliquer, aider les personnes en situation de handicap et leur entourage.

Son actualité est chargée puisqu'à partir de septembre, de nombreux événements vont se dérouler :

- Ateliers chaque semaine pour favoriser la mixité (pour les bénéficiaires de l'Espace de Vie Sociale (EVS), les adhérents du Centre social et de l'association).
- Permanence 1 lundi par mois à l'EVS de 14h à 16h (ou sur rendez-vous au 06 20 46 38 34 Ludivine Devarenne)

Ateliers cirque avec l'accueil de loisirs Léo Lagrange et la Compagnie « À pas contés » dans le but de réaliser un spectacle en fin d'année scolaire et un film pour retracer le vécu et sensibiliser le public.

Scannez le QR Code pour plus de renseignements !



LIEN DIRECT : [youtu.be/kiWA1m2K8Yk](https://youtu.be/kiWA1m2K8Yk)

### SEPTEMBRE

Mardi 12 : 10h à 12h gratuit  
"atelier sur les gestes barrières"

Vendredi 15 : 10h à 12h gratuit  
"atelier sur la relaxation"

Vendredi 22 : 10h à 12h 10 €  
"fabrication de produits maison"

Vendredi 29 : 10h à 11h 10 €  
"soin énergétique"

### OCTOBRE

Vendredi 6 : 10h à 12h gratuit  
"atelier coeur et alimentation"

Mardi 10 : 10h à 12h gratuit  
"atelier bruit et audition"

Mardi 17 : 10h à 12h 15 €  
"thème automne" art floral

Mardi 24 : 14h à 17h 15 €  
"atelier vannerie"

Vendredi 20 : 10h à 12h gratuit  
"atelier bouger pour préserver"

### NOVEMBRE

Vendredi 10 : 10h à 12h 10 €  
"massage sonore"

Vendredi 10 : 14h à 17h 15 €  
"fabrication de jardinière aromatique"

Vendredi 17 : 10h à 12h 5 €  
atelier origami "thème fleur"

Vendredi 24 : 10h à 12h 10 €  
"fabrication de produits maison"

### DÉCEMBRE

Vendredi 8 : 10h à 12h 15 €  
art floral "couronne de Noël"

Vendredi 8 : 14h à 17h 15 €  
"fabrication d'un centre de table"

Vendredi 22 : 10h à 12h 15 €  
art floral "centre de table"

# COMMERCES & ENTREPRISES



## SYNERGIE

Synergie est une agence généraliste qui travaille sur un secteur de 30 kilomètres environ. La responsable Chantal Lefebvre et ses trois collaboratrices accueillent les demandeurs d'emploi à l'Espace Entreprises au 20 rue du Faubourg St Nicolas du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18 h. « Nous avons de nombreuses offres d'emploi à pourvoir que nous ne pouvons honorer par manque de candidats » souligne la responsable. Tél. : 03 22 37 53 50



## CRIT

Cette agence, située 15 Place du général Leclerc, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. La responsable Emeline Petriaux et son équipe vous accueillent avec ou sans rendez-vous. « Parmi les offres proposées, des postes dans la logistique, le bâtiment et les travaux publics sont à pourvoir » précise la responsable. Tél. : 03 22 37 55 21

## DJ ENZO EVOLUTION

Une agence d'évènementiel « DJ Enzo Evolution » vient de s'ouvrir au 15 rue Saint Nicolas. Enzo Immoum et Chloé Boucry proposent leurs conseils pour l'organisation de soirée pour les professionnels ainsi que pour les mariages. « Nous travaillons avec 22 prestataires. Nous recherchons traiteur, décoratrice de salle, photographe, coiffeuse... pour nos clients » explique Enzo, passionné par son métier. N'hésitez pas à franchir le seuil de leur boutique et à demander un devis gratuit pour une prestation sur

mesure qui vous ressemble.  
djenzoevolution80@gmail.com  
djenzoevolution.com  
Tél. : 06.41.88.41.71  
Facebook : DJ Enzo evolution



## L'ATELIER CAPILLAIRE

Céline Défossé a ouvert son salon de coiffure le 25 juillet, au 5A rue du Faubourg Saint-Jacques. Après avoir été coiffeuse à domicile durant 12 ans

sur Nesle et le secteur, la professionnelle a décidé de franchir le pas et d'ouvrir son salon "L'Atelier Capillaire". Elle accueille ses clients dans un lieu agréable et lumineux. Parmi les différentes gammes de produits, elle propose des permanentes végétales, des teintures naturelles et propose la taille de barbes. Horaires : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h, avec ou sans rendez-vous. Tél. : 03 22 37 16 26



## SALON CHIC OUA OUA

Chic Oua Oua, le nouveau salon de toilettage canin vient d'ouvrir en plein cœur du centre-ville 17 place du Général Leclerc. La toiletteuse Sonia Roussel exerce depuis 2012. Installée durant 10 ans à son domicile à Villers-lès-Roye, elle a souhaité ouvrir son propre salon et c'est à Nesle qu'elle a trouvé le local idéal ! « Je suis ravie d'être ici, le salon est spacieux, les clients ont de la place pour se garer et le secteur était vide dans cette activité » souligne la professionnelle.

Horaires : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h. Tél. : 06 35 55 82 35



# ACTUALITÉS SPORTIVES

## CYCLISME

C'est avec plaisir que l'association des Amis Cyclistes Neslois a accueilli le trophée régional des jeunes cyclistes le dimanche 27 mai. Cette épreuve, ouverte aux jeunes des Hauts-de-France est constituée de jeux, de sprints, d'un cyclo-cross et d'une course.

Le maire et le conseiller délégué aux sports Mickaël Ansel étaient présents



pour féliciter les jeunes participants et les organisateurs.

Le traditionnel prix de la ville de Nesle, quant à lui, s'est déroulé le 18 juin sous le soleil. Les mêmes élus étaient présents pour récompenser les vainqueurs et féliciter le Président Marcel Poulet ainsi que ses équipes pour l'organisation réussie de cette manifestation.

## FOOTBALL

Les 24 et 25 juin, un tournoi organisé par l'A.S. Pays Neslois a permis à environ 350 enfants de se rencontrer sur la pelouse du stade Auffève. Ce sont 18 équipes de 5 joueurs U8 U9, 12 équipes de 8 joueurs U10 U11, et 13 équipes de 8 à 10 joueurs U12 U13, venus de toute la région, qui se sont rencontrés dans la bonne humeur et l'esprit sportif. Les parents accompagnateurs ont apprécié la buvette et la restauration tenues par les bénévoles.

Les organisateurs Yohann Bourleux, Loïc Cuisset et Thomas Ansel se sont réjouis

de la réussite de ces 2 jours. Chaque équipe s'est vue récompensée par une coupe et chaque joueur par une médaille.



## BADMINTON

Le tournoi de fin de saison pour le club de Badminton s'est déroulé le 30 juin. 24 équipes se sont rencontrées : 12 équipes double-hommes et 12 équipes mixtes. Une belle soirée de matchs dans la convivialité et l'esprit sportif !



FORUM DES ASSOCIATIONS  
SAMEDI 16 SEPTEMBRE

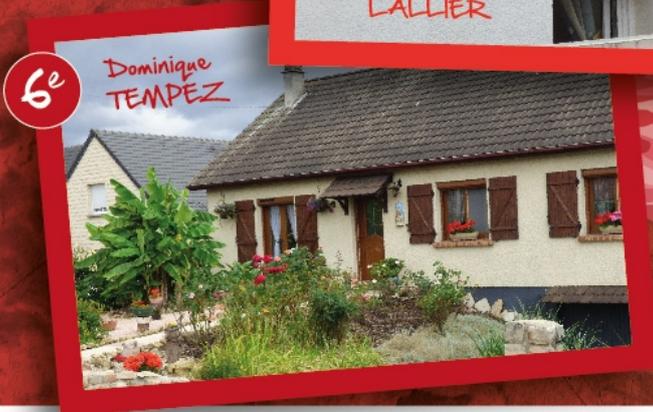
## SPECTACLE DU J'CLUB DANSE



Le J'club Danse, qui fête cette année ses 40 ans d'existence, a terminé l'année en beauté le samedi 24 juin en présentant aux spectateurs les danses apprises tout au long de l'année. Stéphanie Coulon, adjointe au maire était présente pour féliciter les danseurs. N'hésitez pas à les rejoindre !



Merci de fleurir vos habitations, vous contribuez ainsi à l'embellissement de notre ville ! Félicitations aux participants et bravo aux lauréats du concours !



Retrouvez le diaporama des autres participants au concours en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet (sans les www.) : [youtu.be/SjIK-W5j-QY](https://youtu.be/SjIK-W5j-QY)

## INFORMATION

Touchée par des déconvenues matérielles, dans un été propice à la pousse rapide des herbes, la municipalité n'a pu être aussi réactive que les années précédentes pour la tonte des pelouses. Une réflexion est en cours pour éviter que cela ne se reproduise...

